



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Découvrir le musée

## Organiser une visite guidée en ligne

Salle du souvenir de l'empereur Napoléon Ier sous le second empire



**L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE (1865)**



Cliquez pour agrandir l'image

Gabriel-Vital Dubray dit Vital Dubray (1813-1892), Réduction ou maquette, plâtre, patine terre cuite, H. 1,180 ; L. 0,490, (MG 69)

Vital Dubray (1813-1892) réalisa en 1857, pour la Martinique, une statue de l'impératrice Joséphine, représentée en robe de cour, recouverte de son manteau d'hermine, la main gauche posée sur la couronne impériale. Cette première version fut inaugurée à Fort-de-France le 20 août 1859. Le Conseil de Paris demanda à l'artiste d'en exécuter une réplique en marbre, qu'il acheva en 1865.

On choisit alors de la placer en 1867 « au point culminant de la rampe de l'avenue Joséphine », à l'angle des actuelles avenue Marceau et rue Gallée. Déposée après la chute du Second Empire en 1870, remise dans les magasins de la Ville puis au Petit-Palais, cette dernière fut remontée en 1932 dans le parc de Bois-Préau, à Rueil-Malmaison, où l'on peut toujours la voir. Il existe au château de Versailles un plâtre et une réduction en marbre, qui avait été commandée sous le Second Empire par le comte de Nieuwerkerke, le surintendant des Beaux-Arts.

Info 31/31

# LE MINISTÈRE DE LA CULTURE PROPOSE DES VISITES VIRTUELLES GUIDÉES À DISTANCE POUR FAIRE DÉCOUVRIR LES CHEFS-D'ŒUVRE DES MUSÉES NATIONAUX À DES PUBLICS AUX BESOINS SPÉCIFIQUES.

**Ces visites guidées et collectives offrent l'opportunité de visiter un musée loin de son lieu de vie, et peuvent également constituer un premier contact avec un musée, qui déclenchera une seconde visite *in situ* ou dans d'autres lieux culturels.**

**Elles peuvent s'intégrer à votre programme d'activités artistiques et culturelles en proposant une nouvelle expérience pour les personnes hospitalisées ou accueillies en établissements médico-sociaux et rencontrant des difficultés à se déplacer, les équipes médico-sociales, les aidants et les familles, les personnes placées sous-main de justice etc.**

**L'expérimentation est menée à titre gratuit par les musées participants.**

## **Fonctionnement**

Le public est réuni physiquement dans une salle équipée d'un dispositif de visio-conférence. Un personnel de la structure d'accueil est présent, notamment pour faciliter les interactions entre le public et le médiateur du musée pendant la visite.

Le médiateur du musée fait découvrir les collections au public pendant près d'une heure, en ligne et en direct depuis le musée.

## **Matériel nécessaire**

- Un ordinateur et une connexion internet
- Un outil de visioconférence (Zoom ou Microsoft Teams)
- Un vidéoprojecteur

## **Vous êtes intéressés ?**

Prenez contact avec l'équipe référente à la DG2TDC

---

### **Florence Vielfaure**

Chargée de mission médiations numériques et innovation  
florence.vielfaure@culture.gouv.fr  
06 88 23 71 76

### **Magaly David**

Chargée de mission culture/santé/médico-social/handicap  
magaly.david@culture.gouv.fr

### **Charlotte Grondin**

Chargée de mission culture/justice/réfugiés/migrants  
charlotte.grondin@culture.gouv.fr